Le spécifique des modes et des temps dans le *Sermon sur la montagne*

Mădălina TOADER

*The analysis of the chosen text, **The sermon on the mountain**, has a double perspective: linguistic and exegetic, on the basis of the theories developed by Paul Imbs and Gustave Guillaume.*

In this paper we are going to identify the values of the temporal verbal forms, mainly of the present tense, viewed as an omni-temporal, prophetic tense, even prolonged into the future, and of the future with its diverse range of significations. The compound past tense (fr. passé composé), as a tense connected with the present and the imperfect (fr. imparfait), with its non-perfective values, are also taken into account, along with the simple past (fr. passé simple) and the pluperfect (fr. plus-que-parfait).

The temporal architecture reveals that the Word of Jesus is a sacred reality which can be understood from experiencing the human speech in real Life.

Introduction

L'analyse du texte que je vais faire aura une double orientation : linguistique, et exégétique, étant basée sur les théories de Paul Imbs et Gustave Guillaume[1].

A travers l'étude, je vais repérer les effets de signification des formes temporelles et surtout , du présent, comme temps omni-temporel, prophétique,

[1] Le linguiste Gustave Guillaume (1883-1960) est l'auteur de nombreux ouvrages. Il a enseigné à l'École pratique des hautes études de 1938 à 1960. Ses essais, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française* (1919), *Temps et Verbe, théorie des aspects, des modes et des temps* (1929); *L'Architectonique du temps dans les langues classiques* (1943), ont été réédités ensemble en 1965. Un nombre important d'articles, parus entre1933 et 1958, ont été réunis sous le titre *Langage et science du langage* (1964). Les leçons qu'il a données pendant vingt-deux ans à l'E.P.H.E., dont le texte manuscrit est conservé au Fonds Gustave-Guillaume de l'université Laval à Québec, ont été publiées par les soins de Roch Valin.

Paul Imbs est un linguiste français, auteur de plusieurs ouvrages concernant le verbe. Parmi ses écrits on énumère : *Le Subjonctif en Français Moderne. Essai de Grammaire Descriptive* ,1953 ; *L'emploi des temps verbaux en français moderne: Etude de grammaire descriptive*- Paris: Klincksieck, 1960 ; *Remise des mélanges de Linguistiques Française et e Philologie et Littérature Médiévales,* Centre de Philologie et de Littératures Romanes – 1973 ;*Trésor de la Langue Française*, T. 4, Gallimard – 1975 ; *Le Voir-Dit de Guillaume de Machaut,* Ed. Honoré Champion, 2001

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

même prolongé jusqu'au futur, et du futur, comme tel, avec ses diverses significations, surtout, celles prophétiques. Le passé composé, comme temps lié au présent, l'imparfait, comme signe de l'inaccompli, sont aussi analysés, à côté du passé simple et plus- que-parfait. On repère aussi, l'emploi fréquent de l'impératif, en visant, d'une part, l'accomplissement des commandements divins, et d'autre part, le but des enseignements bibliques.

Mais, partir d'une telle interprétation pour représenter la Parole biblique c'est en engager toute la compréhension sur une direction unique - la Parole de Jésus est une réalité sacrée qui se comprend à partir de l'expérience de la parole humaine en pleine Vie (Barth, 1993: 34).

1. Perspectives actuelles des modes et des temps

1.1. Repères théoriques

Le livre de Paul Imbs (1960), *L'Emploi des temps verbaux en français moderne,* entreprend d'une part, une enquête principalement philologique et tâche de découvrir, à travers un nombre limité de textes d'auteurs surtout contemporains, les valeurs vivantes qui l'attachent aux formes verbales du français, et d'autre part, une réflexion qui s'est voulue linguistique a essayé de coordonner ces valeurs et a tenté de les éclairer par leur confrontation en système.

D'abord, Paul Imbs (1960: 5) se propose à parler sur l'existence en français de trois systèmes hiérarchisés et symétriques des formes temporelles : le système des formes **simples**, le système des formes **composées** et le système des formes **surcomposées**. Mais le linguiste note aussi qu'il, faut tenir compte que le système des formes surcomposées appartient essentiellement à la langue parlée – il y a donc lieu de distinguer les formes de la langue parlée des formes de la langue écrite ou littéraire. D'autre part, les temps surcomposés s'emploient principalement dans les propositions subordonnées. Or, en français moderne, les propositions subordonnées introduites par un subordonnant excluent les formes allocutives du verbe, c'est-à-dire l'impératif qui constitue un système en marge de l'ensemble des autres systèmes des formes temporelles.

Un autre problème qui se pose Paul Imbs est celui de mode dit « conditionnel ». De point de vue de son étymologie, le conditionnel est un imparfait de l'indicatif, comme le futur est un présent. La morphologie actuelle a laissé au conditionnel toutes ses caractéristiques d'imparfait. Donc, on classe le conditionnel avec les formes de l'indicatif : il est un imparfait à coté de ce présent d'un type spécial qu'est le futur français.

Le passé simple pose aussi un problème de classement. Historiquement, il dérive du parfait latin, qui a été primitivement un présent d'une espèce particulière. Il est intéressant de constater que dans les verbes en 'er, le passé simple a acquis, au singulier, des terminaison identiques à celles de futur (-ai, -as, -a). Le passé simple est donc une forme symétrique du futur.

Le système des formes simples de l'indicatif se présente donc, dans la langue littéraire, de la manière suivante :

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

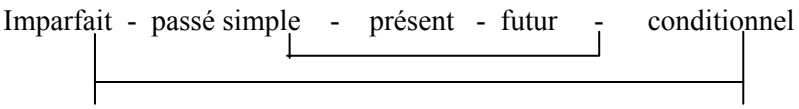

Des faits de symétrie semblables existent dans la langue littéraire aux formes composées de l'indicatif.

Le troisième fait important marqué par Imbs est que le système des formes varie suivant les modes.[2] Très développé au niveau de l'indicatif, le système s'appauvrit à mesure que l'on quitte. Ainsi, aucune forme spécifique de subjonctif ne correspond à l'indicatif futur ou au conditionnel, ou au passé simple ; le participe, le gérondif et l'infinitif n'ont chacun au maximum qu'une forme dans chacun des trois systèmes hiérarchisés de la morphologie verbale, à mesure qu'on s'éloigne de l'indicatif, les formes verbales ont un caractère de plus en plus synthétique.

Il y a aussi des périphrases formées d'un infinitif et d'un (semi)-auxiliaire. Mais, du point de vue formel, les périphrases ne constituent pas un système, c'est-à-dire un ensemble d'oppositions et de symétrie cohérentes, donc, elles ne figurent pas dans le tableau des formes verbales[3]. Pourtant, elles sont groupées par Imbs sous le titre de périphrases pré-morphologiques, indiquant qu'elles n'attendent que des conditions favorables pour entrer dans le système.

Après cette classification des formes temporelle, Paul Imbs parle de la valeur temporelle du verbe. Pour cela, il commence à situer le procès dans le temps[4], localisation qui se fait tantôt dans le temps indivis, tantôt dans le temps divisé en époques. Le temps indivis est un temps qui ne comporte pas de division en passé, présent et futur : c'est un temps omnitemporel ou panchronique (Imbs, 1960: 12) qui comprend toutes les époques du temps. Le temps divisé comporte une série d'époques qui se succèdent sur la ligne progressive du temps (le temps vient du passé et avance vers l'avenir). Le verbe ne connait que les grandes divisions : passé, présent et avenir. Les divisions plus petites sont exprimées par des adverbes, par exemple, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, comportant la même symétrie par rapport à un point d'origine (*aujourd'hui*), d'autres, exprimées par des substantifs, sont indépendantes de toute considération d'origine. Les divisions temporelles exprimées par des formes personnelles du verbe sont toujours centrées autour d'un point d'origine, donc elles expriment toujours des relations ; une action est passée par rapport au présent ou au futur.

[2] Le mode – est une caractéristique qui situe les procès sur l'un des points de l'axe des probabilités en précisant les rapports entre le locuteur et le procès.

[3] Paul Imbs fait un tableau des formes temporelles du verbe dans le livre cité, à la page 8.

[4] Le temps – que l'on désigne aussi pour le distinguer du temps grammatical (classification des formes verbales), par le terme de temps du discours caractérise le procès par référence au procès de l'énonciation.

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

Une analyse toute à fait différente de celle de Paul Imbs se trouve dans le livre intitulé *Temps et verbe* dont l'auteur est Gustave Guillaume (1929). Il apporte une théorie inédite et originale où se révèlent les véritables dimensions anthropologiques, ou mieux encore *anthropogénétique* de la science dont il est le créateur. Gustave Guillaume a rénové les études de psychologie linguistique, en créant une psychosystématique qui favorise le développement des études historiques traditionnelles. Son principe le plus fécond, d'où il a tiré de multiples conséquences est celui des coupes transversales (Guillaume, 1970: 209). Selon cette théorie, la pensée n'a d'autre moyen de se connaitre elle-même, que de prendre, par le travers, des coupes de ce qui se passe en elle.

Dans l'ouvrage *Temps et verbe*, il appelle la coupe en long du phénomène de la spatialisation du temps, la chronogénèse et les coupes par le travers qui interviennent de manière interruptive dans le phénomène afin d'en marquer une étape accomplie plus ou moins importante, la chronothèse.[5] La chronogénèse est la formation mentale du temps linguistique perçue en genèse, selon le sens longitudinale de la progression opérative. Les chronothèses sont les thèses du temps résultant de ce qu'une coupe transversale a arrêté la chronogénèse dans sa progression opérative et l'a obligé à se dessiner en résultat sur le plan de la coupe interceptive[6] survenue afin d'empêcher le phénomène de la spatialisation du temps, avec lequel la chronogénèse s'identifie, de se poursuivre au-delà de ce qui est jugé utile du point de vue expressif.

On compte dans une langue autant de chronothèses qu'autant d'images planes du temps identifiées par l'unité de mode des formes composantes – qu'il s'y produit des coupes transversales de la chronogénèse. Dans le langage, dont la visée reste en tout état la cause pragmatique, le nombre des coupes jugées utiles se réduit à trois.

1. **une coupe initiale** qui marque dans la chronogénèse une saisie de résultat précoce et en quelque sorte, anticipée. Le phénomène de la spatialisation du temps est interrompu des les premiers pas accomplis en lui-même, à un moment où il n'a porté que peu de conséquences qui lui sont propres et n'a donné à aucune son entier développement.

2. **une coupe médiale** qui marque dans la chronogénèse une saisie de résultat moins précipitée. Le phénomène de la spatialisation du temps est interrompu dans sa phase moyenne, alors qu'il a déjà porté une partie des conséquences qui lui sont propres, mais sans leur attribuer tout le développement dont elles sont capables.

---

5 Gustave Guillaume est l'auteur de la psychosystématique et il distingue pour la première fois deux dimensions temporelles dans le verbe : « le temps qui se développe à l'extérieur de l'image verbale et le temps de l'intérieur du verbe (ou l'aspect), le lieu de cette transition étant le temps chronogénétique », *op.cit*. :10

6 Les vues que Guillaume G. propose ont le mérite de faire voir à la fois ce qui fait l'unité et ce qui fait la diversité d'un même signe (l'article par l'exemple). L'unité réside dans le mouvement « en langue» (qui constitue « le sens »), la diversité provient des diverses « coupes interceptives » en discours (qui produisent autant d'« effets de sens »), G. Guillaume, *Leçons* …., p. 209

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

3. **une coupe finale** marquant dans la chronogénèse une saisie de résultat tardive, ultime, après laquelle il n'en est plus d'autre possible.

L'architecture du temps est une représentation systématisée obtenue par des moyens spatiaux. La simple représentation linéaire du temps est un commencement de spatialisation du temps.

Cette première découverte de Guillaume a été donc celle de la chronogénèse, c'est-à-dire, de l'opération de pensée dont la catégorie du verbe est l'expression grammaticale, opération au cours de laquelle la pensée se donne à elle-même une représentation du temps.

Une autre étude faite par le linguiste est celle du premier chapitre de l'ouvrage[7], où il expose la formation de l'image-temps.

Contrairement à la grammaire traditionnelle qui a une vision panoramique du temps-ligne infinie, recomposée de deux segments dans le prolongement, le passé et le futur, le présent étant inséré entre les deux.

X_____passé_____.....*présent*.....____futur_____X'

Guillaume offre un regard du temps construit en pensée, alors que l'analyse demanderait qu'on vît du temps en train de se construire dans la pensée. La vue du temps au degré d'achèvement maximum donne une connaissance extrinsèque, mais pour une connaissance intrinsèque, il importerait de pouvoir suivre pas à pas, en quelque sorte, la genèse de l'image- temps dans la pensée. Pour être une opération mentale brève, la formation de l'image-temps dans l'esprit n'en demande pas moins un temps, très court, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel. Gustave Guillaume trace une axe du temps chronogénétique et développe l'opération de la pensée - la chronogénèse.

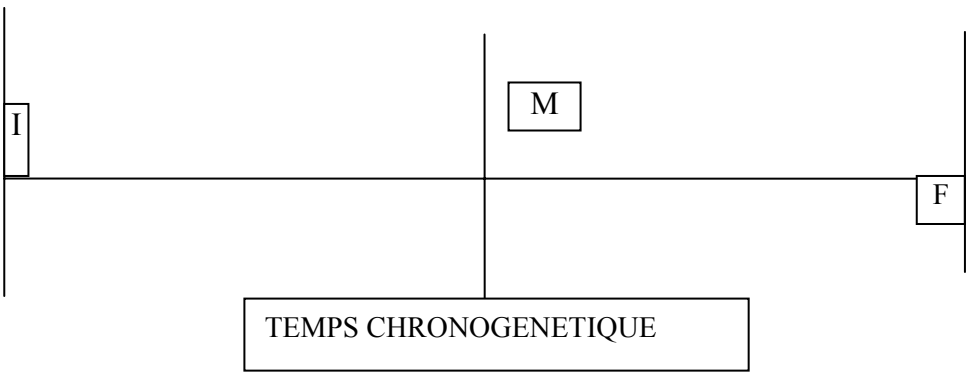

[7] Guillaume G., 1964, *Immanence et transcendance dans le verbe,* in *Langage et science du langage*

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

Ainsi, l'image du temps a trois instants : à l'instant initial, la chronogénèse n'a pas encore opéré, elle est seulement en pouvoir d'opérer : l'image-temps saisie sur cet instant de la chronogénèse est le temps *in posse* (c'est-à-dire une image que la pensée n'a aucunement réalisée, mais qu'elle est néanmoins, en puissance de réaliser) ; à l'instant médian (tout position de type intercalaire entre I et F, la chronogénèse a plus ou moins opéré et l'image-temps se présente en cours de formation dans l'esprit -c'est le temps *in fieri* ; à l'instant final, la chronogénèse a fini d'opérer et la vue qu'on en prend sur cet instant correspond à l'image – temps achevé – le temps *in esse* (Guillaume, 1929: 10-15).

Ces trois profils caractéristiques de la formation de l'image-temps – *en puissance, en devenir et en réalité* – forment mentalement l'image-temps.

De telle manière, la réalisation du verbe dans le temps *in posse* donne lieu aux modes nominaux (infinitif et participe) et aux formes de ces modes, transportables aux autres modes, désignées sous le nom d'aspects. Il ya en a deux, simple et composé, qui répétés dans les deux modes, donnent quatre constructions : infinitif, gérondif, participe présent et participe passé.

La réalisation du verbe dans le temps *in fieri* donne lieu à une forme modale appliquée aux deux aspects et aux deux formes temporelles que comporte le temps *in fieri* qui fournit quatre constructions, dot l'ensemble constitue le mode subjonctif.

Enfin, la réalisation du verbe dans le temps *in esse*, divisible en trois époques donne lieu à une forme modale applicable : – aux deux aspects et aux deux formes temporelles qui comporte chacune des deux époques infiniment étendues – le passé et le futur. Dans les deux formes du futur est comprise la forme de conditionnel – huit constructions (la forme dite deuxième du conditionne ressortent au subjonctif) ; – aux deux aspects et à la forme temporelle unique qui comporte le présent, époque étroitement limitée – deux constructions.

Quant à l'impératif qui est plus un mode de parole qu'un mode de pensée, il emprunte sa forme, suivant le verbe, soit à l'indicatif, soit au subjonctif.

1.2. Fonctionnement du temps dans le texte *Le Sermon sur la montagne*

Le corpus à analyser fait partie de la Sainte Ecriture, précisément du Nouveau Testament, l'Evangile selon Matthieu[8], les chapitres V et VI, groupés sous le titre : *le Sermon sur la Montagne*. Ils sont d'une très grande importance constituant une vraie leçon de morale chrétienne, Jésus Christ y parle des conditions que tout homme doit respecter pour entrer dans le Royaume des Cieux, en conduisant l'homme à la royauté céleste par son abaissement volontaire comme serviteur de Dieu. Le sens des *Béatitudes* donne le ton à tout le sermon sur la montagne, aussi bien que de sa conclusion : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ». (Matthieu 5, 49), c'est-à-dire de cette perfection qui est celle de son amour. La loi évangélique, avec son leitmotif allégorise la loi mosaïque, dont le : « Soyez saints

[8] J'ai utilisé la *Traduction Œcuménique de la Bible*, nouvelle édition revue de 1988.

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

comme je suis saint », donnait déjà la clé (Lévitique 19, 2). La suite du sermon va fournir l'application de ce principe, d'abord aux différents commandements de la seconde table de décalogue, puis aux pratiques religieuses fondamentales (jeûne, aumône, prière). Tout l'Evangile est construit sur une succession de citations de l'Ancien Testament, dont il s'efforce de montrer comment elles s'appliquent de façon transcendante à ce que Jésus a fait et dit.

1.2.1. La réalisation de l'image verbale dans le temps *in posse*

Il y dans la langue des mots qu'il suffit de prononcer même isolément pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit. Cette idée de temps que le mot emporte avec soi, donc qui fait partie intégrante de sa signification ; c'est le temps *in posse* – le temps intérieur à l'image de mot.

Comme nous avons déjà exposé, selon Guillaume les modes qui font partie de cette catégorie sont les suivants : l'infinitif et participe, formes non-personnelle ou nominale du verbe.

a. **L'infinitif** est la forme que prend le verbe lorsque, pour des raisons d'économie, on peut ou on veut faire abstraction des actualisations de la **personne**, du **nombre** et dans une large mesure, du **temps** du verbe (Imbs, 1960: 151-152). L'infinitif est donc une forme verbale qui s'emploie rarement avec un sujet déterminé, mais qui implique ce sujet, l'agent de l'action.

V, 15 Cet infinitif (mettre) est un infinitif nommé parfois « présent » (*ibidem*) ; il a un aspect inaccompli, donc il ne précise ni le commencement, ni l'achèvement, étant un procès omnitemporel.

V, 17 Les infinitifs qui figurent dans ce verset (croire, abroger, accomplir) ont une autre valeur. Ils suggèrent un espace de temps très large, s'étendant indifféremment à tous les temps, donc on peut dire que l'infinitif a ici une valeur d'une forme omnitemporelle. Ils montrent le but du Christ. Jésus fixe son attitude de Fils de Dieu envers la Loi et les Prophètes.

V, 19 Ici, on peut dire que l'infinitif prend une coloration temporelle, marquée par « dès lors » ; il a aussi une valeur future, temps qui donne le ton général de la phrase. Jésus Christ enseigne les Apôtres ce qu'ils devront enseigner les peuples. On choisi l'infinitif pour faire abstraction de la personne et du nombre, car les descendants des Apôtres eux-mêmes pourront transmettre les paroles de Jésus Christ.

Dans les versets 23, 46 du cinquième chapitre et 5, 7, 31 du sixième, les verbes à l'infinitif ont la même valeur future ; ils font une référence à un moment de l'avenir.

« Ne pas jurer, ne pas résister, pratiquer, attirer, claironner » - les versets 34, 39, 1 du Vème chapitre et 2 du VIème sont employés comme impératifs, utilisés lorsque l'ordre ou conseil a un caractère permanent, omnitemporel.

Dès que le verbe de la phrase prend une valeur temporelle actuelle, l'infinitif construit avec ce verbe prend le même temps du verbe. C'est le cas des infinitifs

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

des versets 16 et 45 (chapitre V) : ici c'est le présent actuel qui peut être aussi un présent de narration.

Ces exemples montrent l'infinie souplesse temporelle de l'infinitif, souplesse qui dérive naturellement de son indétermination temporelle ; l'infinitif crée la tendue, prête à exploser. C'est pourquoi, Gustave Guillaume (1943-1944: 99) le compare à une *bombe linguistique*.

b**. Les participes** sont aussi des formes verbales dépourvues des catégories de la personne, du nombre et, dans un large mesure, du temps. Mais, pourtant, ils contiennent les catégories de la personne, du nombre et du temps à l'état virtualisé ou implicite (Imbs, 1960: 159), c'est donc le contexte qui les actualise. Les participes sont subordonnés à un substantif ou à un pronom accentué, en remplissant des fonctions adjectivales. Le participe en –ant exprime l'inaccompli et peut exprimer la simultanéité dans une phrase allant jusqu'à une temporalité coextensive d'une temporalité intemporelle.

On y trouve peu d'exemples, seulement au commencement : **V, 2 et V, 14** ; celui-ci étant considéré par Guillaume (1929: 20) un « temps relique, mort, diachronique, oublié dans la poussière du temps».

1.2.2. La réalisation de l'image verbale dans le temps *in fieri*

a. **Le mode subjonctif** est un temps amorphe (Guillaume, 1929: 51), non divisible en époques ; il forme une seule grande époque et ignore la coupure du présent nécessaire à la division en époques opposables.

L'emploi du subjonctif dans *le Sermon sur la montagne* implique la possibilité et aussi l'incertitude. Car o a vu le subjonctif traduit l'idée de subjectivité, ayant des effets sur le sens profond des choses.

Analysons maintenant les verbes au subjonctif qui apparaissent dans le corpus choisi.

Le premier est celui du verset **V, 17** – *..que je sois venu….*- est réclamé par le verbe *croire à forme négative*, c'est-à-dire la probabilité négative. La négation jointe au probable a pour effet de détruire l'excès positif des chances d'être que contient cette notion. Dans la notion du possible, les chances d'être et de ne pas être sont égales. On parle ici de la phrase *conséquencielle* du subjonctif. Il est possible (dans ce cas, chances d'être = chance de non-être) qu'il y ait des gens qui ne croient pas que Jésus soit venu pour accomplir la Loi, non pour abroger et aussi il est probable qu'ils en soient. (Les chances d'être emportant sur celles de ne pas être). La capacité d'actualité n'est pas zéro (comme dans le cas du possible), mais aussi petite que l'on voudra.

Quant au verset 18 (Vème chapitre), on observe que le subjonctif est réclamé par une conjonction *virtualisante* [9] et il est envisagé dans le développement de la perspective ouverte rapportée à la venue du procès dans le temps. La conjonction

[9] Ce type de conjonction est différente de celle *actualisante* qui se fait suivre de l'infinitif ; avant que marque une action qui n'est pas encore accomplie au moment de la survenance d'un fait passé- Imbs P., *op.cit*. : 147

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza”
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

« avant que » exprime une idée d'anticipation. La disparition du ciel et de la terre se passera, Jésus ne fait qu'anticiper cette chose-là. Par le second verbe au subjonctif présent il faut comprendre que la conjonction zéro + QUE, qui exclut, par sa composition même, toute perception d'une phase perspective *conséquentielle*, cette perception ayant sa source dans le mot, ici absent, qui précède que. Le mot absent pourrait être « jusqu'à ce que », exprimant une idée de simple expectative. L'effet envisagé est ici prévu catégoriquement –c'est la certitude d'y arriver. Mais s'il est certitude, pourquoi on emploie subjonctif et non pas indicatif ? C'est une assurance en quelque sorte mais cela ne se passe pas immédiatement, mais en avenir, après une expectation, dont on ne connait pas la limite finale. Il s'agit ici de l'avènement glorieux du Christ, le jour du jugement.

Les subjonctifs des versets 25, 29, 30 (Vème chapitre) sont demandés par l'expression impersonnelle « il est préférable ». Ils impliquent l'idée de possibilité.

Dans V, 4, « afin que » est aussi une *conjonction virtualisante* et présente une idée de prévision plus ou moins désidérative. L'effet envisagé n'est pas prévu catégoriquement (certitude de l'obtenir), mais il s'agit de volonté d'obtenir. Plus bas encore (V, 5) nous avons une autre conjonction « afin », mais cette fois-ci elle est suivi d'un infinitif. Expliquons pourquoi on ne pose pas le subjonctif. L'idée exprimée est une hypothèse, et avec le mot « que » l'hypothèse ne serait plus hypothèse, mais une représentation positive : la solution s'obtient en transférant, par changement de mode, l'hypothèse de la vision = la visée. « Afin de » représente un élément de vision (une chose regardée) et « afin que », un élément de visée (une chose regardante).

Le subjonctif du verset 8 du VIème chapitre exprime aussi l'idée d'anticipation, Jésus Christ comme Fils de Dieu sait très bien ses actions. Il sait que l'homme lui doit la Foi, l'Espoir et l'Amour- les trois vertus théologiques : Ainsi, il s'agit de la préscience de Dieu.

b**. Le conditionnel** est placé dans la catégorie des temps *in fieri*, à côté du subjonctif, à cause de sa relative indétermination de sa valeur, son oscillation entre sa valeur indicative et sa valeur subjonctive. Cette forme verbale est située de même côté que le futur avec lequel il partage le radical et plus particulièrement l'indice –r- , qui lui donne une certaine aptitude à orienter la pensée vers l'avenir. Par la terminaison –ais, commune avec imparfait, la pensée, d'abord orientée vers l'avenir est ensuite orientée vers une certaine forme du passé. C'est pourquoi, le conditionnel a tantôt une valeur temporelle, tantôt une valeur modale (Guillaume, 1929: 71-72). Mais sa valeur modale est plus développée que celle du futur, et on peut affirmer que le conditionnel est situé à la frontière de la modalité indicative, qu'il tend jusqu'aux limites de son point de rupture. En ce qui concerne l'aspect, on peut dire que le conditionnel présent signifie que l'hypothèse est perçue vivante en tension, d'où l'aspect tensif. La construction composée ne se présente pas en tension d'où l'aspect extensif.

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza”
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

Dans le texte présent, il n'y a pas de verbes au conditionnel. Les Paroles de Jésus Christ n'apparaissent pas dans l'irréel d'une éventualité, elles expriment l'idée que le locuteur accorde à l'énoncé qu'il émet une valeur de réalité.

Il y a pourtant quelques exemples de structures avec *si conditionnel*, formé à l'aide du présent dans la subordonnée conditionnelle et futur ou impératif dans la principale. Il s'agit d'un si hypothétique qui exprime l'éventualité. A noter les versets **31, 38, 41, 47** – Vème chapitre et **14** – VIème chapitre. Cette nuance modale s'allie souvent à la condition exprimée par si, mais il faut préciser que tous les emplois de Si dit conditionnel ne correspondent pas nécessairement à des hypothèses conditionnelles, mais conservent la valeur d'éventualité (Guillaume, 1929 : 7).

c. En opposition avec le subjonctif est **l'impératif**, qui est un mode le la parole : le trait essentiel de l'impératif français est de devoir la forme indicative ou subjonctive du verbe, non pas à l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe, mais à ce verbe lui-même (Imbs, 1960 : 149). La source du mode est dans la nature même de l'image verbale. Cette particularité du mode impératif vient du caractère spécial qu'il confère à la notion d'actualité.

Le texte est plein de verbes à l'impératif ; pendant toute sa vie, Jésus a donné beaucoup de conseils pour que la conduite des hommes plaise à Dieu. L'impératif se détermine aussi dans l'esprit, au-delà de la zone de pouvoirs- l'impératif ayant ses probabilités de devenir efficace.

L'impératif n'apparait que dans les positions de verbe régissant et exprime des différentes nuances de l'injonction :

- ordre : V, 24 ; V 25 ; V 29 ; V 30 ; V 36 ; V38 ; V 40 ; VI 5 ;VI 7 ; VI 8 ;
- conseil : V 43 ; VI 9 ; VI 16 ; VI 17 ; VI 19 ; VI 20 ; VI 25 ; VI 33 ;
- demande : VI 11 ; VI 12 ; VI 13.

Il sert aussi à exprimer l'éventualité : V 12 VI 5.

2.1.3. La réalisation de l'image verbale dans les temps *in esse*

Le trait caractéristique du temps *in esse* est de se diviser en trois époques : futur, présent, passé. Cette division résulte du regroupement du temps par la visée au moment où, sous l'action réalisatrice de celle-ci, l'image-temps, jusque-là amorphe, prend dans l'esprit la forme linéaire.

Les temps prédominants dans le *Sermon sur la montagne* sont le **présent** et le **futur** de l'indicatif.

a. **Le présent** utilisé dans la majorité des cas c'est le présent momentané, qui exprime une action conçue comme un processus unique, non répété, en dehors de toute considération de durée. Dans le texte, il s'agit soit des processus brefs – **V, 18, V, 20,** soit des faits qui s'enchainent dans un récit et dont on néglige de considérer la durée : on parle ainsi d'un aspect inaccompli du présent, précisément de l'aspect perfectif, non duratif.

Mais il y a aussi un présent qui comprend tous les temps – le présent *duratif* ou le présent *omnitemporel*. La pensée grammaticale considère que le temps présent

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

qui a cette valeur est une suite de présents, symbolisés par un seul d'entre eux (Guillaume, 1929: 29). Le présent omnitemporel est un présent *actuel*, *universalisé* par un effort d'imagination.

Il s'agit d'une durée indéterminée non limitée dans le temps. Ce présent apparait dans le texte quand on fait référence à un état permanent dans lequel se trouve Dieu.

Voilà les exemples qui soutiennent cette affirmation : **V, 34 ; VI, 4 ; VI, 6 ; VI, 9 ; VI, 22 ; VI ,26 .**

On peut parler encore d'un présent actuel, qui a deux emplois stylistiques : le présent de *narration* ou historique et le présent *prophétique* (Guillaume, 1929: 32). Un passé ou un futur peuvent être actualisés dans le présent. Dans la littérature moderne le présent hypothétique est plus rare, mais ici, on trouve quelques exemples dans le Béatitudes- **V, 3 : V,10**.

Ce présent prophétique peut être aussi un présent-futur psychologique, qui est donc un présent prolongé jusqu'au avenir. L'action future est présentée comme décidée dès à présent.

La plasticité du présent, fondée sur sa composition fondamentale d'un minimum de passé et d'un minimum de futur, permet ces emplois, où l'on voit le passé ou le futur comme époques proches par rapport au présent.

Mais le plus remarquable, dans ces emplois, est la position que s'y donne une langue analytique comme le français d'exprimer ou de suggérer des synthèses : le futur ou le passé associés et mis en continuité avec le présent[10].

b. En ce qui concerne l'emploi du *passé*, on peut dire qu'il n'y en a pas beaucoup ; Le passé apparait généralement quand Jésus se rapporte à la Loi de l'Ancien Testament. **Le passé composé** a une position ambiguë due à sa structure (présent de l'auxiliaire et participe passé marquant l'accompli). Il fonctionne tantôt comme un présent parfait (résultatif ou accompli), tantôt comme un prétérit. Il peut, employé seul, n'exprimer que l'accompli, constaté au moment actuel où je parle. La nuance de rapidité peut aussi s'exprimer par le seul passé composé projeté dans le futur ; Le plus souvent l'aspect de l'accompli s'accompagne d'une nuance supplémentaire, notamment de celle de résultat ou de situation acquis dans le présent. Les versets suivants en sont les témoins : **V, 10 ; V, 27 ; V, 33 ; VI, 2**.

Le passé simple- très peu présent dans ce texte- est une forme verbale dont l'emploi marque la ligne de partage entre deux niveaux de langue. Dans le système verbal français écrit, le passé simple sert à marquer une action passée, complètement coupée du moment présent.

Le passé simple représente l'évènement vu de dehors, dans sa globalité impénétrable à l'analyse. Il n'exclut pas la durée, mais est en fait abstraction. Il prend un aspect ponctuel, quand son temps interne peut être considéré comme comprimé à l'extrême ; un aspect ingressif (inchoatif)- quand il exprime le début de l'action avec un verbe en lui-même duratif, un aspect perfectif, avec un verbe

[10] Le présent peut inclure un peu du passé ou un peu d'avenir et par conséquent être un *présent inclusif*- Imbs, P. (1960: 34).

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

exprimant en lui-même une action momentanée, quand il marque l'action arrivant à son terme en même temps qu'elle s'engage. – **V, 1**.

L'imparfait sert à indiquer une action qui serait du présent pour un locuteur du passé. Il a une grande force suggestive dans la mesure où il exprime le temps continu (la durée finie) sur lequel notre intelligence découpe les moments discontinus où se produisent les évènements. La caractéristique essentielle de ce continu est qu'il n'a de soi ni commencement ni fin, à moins que son terme ne soit indiqué par le contexte, à vrai dire, ni le début ni la fin du processus, n'intéressant l'imparfait en tant que tel (Guillaume, 1929: 90). Par exemples **: V, 2 ; VI, 12.**

Le plus – que- parfait indique une action antérieure à une autre action passée, c'est par conséquent un passé du passé. Cette valeur est plus réellement marquée dans les propositions subordonnées ou dans les phrases où il existe un circonstant qui indique le terme d'une action passée par rapport à laquelle est utilisé le plus-que-parfait. – **V, 27**. Morphologiquement parlant, le plus- que- parfait est un imparfait composé, qui peut marquer une action accomplie qui sert de fond de décor au début d'un récit. La fonction générale du plus que parfait temporel est celle de marquer les actions accomplies et donc antérieures au moment où surviennent une ou plusieurs actions nouvelles, avec lesquelles il est lié, par la volonté du locuteur. Sa valeur est à la fois temporelle et situationnelle.

c. Parlons maintenant du **futur**, temps prédominant utilisé dans le *Sermon sur la montagne.*

Le futur situe le processus verbal dans une des trois divisions du temps. L'avenir est alors représenté comme une époque quasi autonome, s'imposant à la fois au présent et au passé. Le futur est naturellement le temps de l'annonce prophétique de ce qui arrivera dans le cadre temporel de l'avenir et il est aussi le lieu naturel où nous voyons l'accomplissement de nos résolutions, de nos projets ou de nos rêves.

Il est enfin l'espace où se situe l'exécution des décisions prises dans le passé ou le présent.

Les futurs du texte se présentent dans les conseils donnés par Jésus Christ aux hommes ayant ainsi une valeur conditionnelle. Il s'agit donc d'un *futur volitif* (Guillaume, 1929: 50), qui exprime toutes les nuances de la volonté, depuis l'ordre le plus brutal jusqu'à la simple suggestion. Il appartient à la langue parlée, supposant la présence de la personne à qui est adressée la parole. L'action voulue est présentée comme ayant tellement plus de chances de réalisation que de non réalisation qu'elle est vue d'avance comme réalisée.

Les exemples des verbes au futur sont nombreux dans le texte ; énumérons quelques -uns ! Dans le Vème chapitre : les versets 4, 5 6, 8 9 13 18 19 20 21 ; etc. VIème chapitre : 3 4 6 7…..24, etc.

Conclusions

Une première impression qui se dégage de la lecture se ces pages c'est l'existence d'un plan de l'intemporel, auquel correspond l'indicatif présent. Au-

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

dessus viennent les couches superposées du temps grammatical avec l'opposition du passé, du présent et de l'avenir, ayant chacun autour de lui ses satellites de l'antérieur, du simultané et de l'ultérieur.

A l'opposition des couches temporelles s'ajoute celle de leur présentation. On trouve aussi dans le premier plan des actions, bien que dans le deuxième, des circonstances.

L'évangéliste a le don d'exprimer dans une manière tout à fait exceptionnelle l'opposition entre les percepts de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau Testament.

Après avoir vu les moyens d'expression du temps, on peut se demander d'abord si parmi tous ces temps utilisés il n'y en a pas qui reviennent avec une insistance particulière, et qui de ce fait donnerait à la phrase une vibration plus personnelle. Ça tient de la statistique. On ne tient compte que des temps de l'indicatif, moins grammaticalisés, c'est-à-dire moins commandés par la structure de la phrase que ceux du subjonctif.

Voilà le tableau des fréquences qu'on obtient pour le texte choisi:

Présent-93
Futur-40
Passé composé-18
Imparfait-2
Passé simple-3
Futur proche-3

On observe donc que le temps le plus utilisé est le présent. Ce sont les présents intemporels qui font irruption au milieu d'un récit ou d'une analyse faite à des temps du passé, ou les présents de narration.

Le deuxième temps prédominant est le futur ; le futur de l'annonce prophétique de ce qui arrivera dans le cadre temporel de l'avenir.

A partir de ce tableau des fréquences des temps verbaux, on peut tirer la dernière conclusion : l'emploi du présent nous indique que les enseignements de Jésus Christ sont présents continuellement dans notre conscience ; c'est un présent qui comprend toutes les époques : passées ou futures – un présent éternel, qui transcende le monde donc, qui se situe au-delà de ses limites réelles. Dans le même contexte, le futur exprime l'idée de messianisme, de progression et propagation de l'enseignement de Jésus dans l'avenir.

Bibliographie

Barth, Karl, 1993, *Parole de Dieu et Parole humaine*, Edition du Cerf, Paris
Guillaume, Gustave, 1929, *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris
*** 1964, *Langage et science du langage*, Paris

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)

*** 1964, *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe*. Esquisse d'une théorie de l'aspect, *Langage et science du langage,* p. 44-54
*** 1943-1944, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille, 1990
Imbs, Paul, 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne: Etude de grammaire descriptive*- Paris: Klincksieck

BDD-A35 © 2009 Editura Universităţii „Alexandru Ioan Cuza"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 12:51:57 UTC)